

Note de conjoncture annuelle : ESS en Normandie

Novembre 2023



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Normandie

Représentant plus de 128 000 salariés, soit environ 15 % de l'emploi salarié privé, la Normandie est la 7ème région française en ce qui concerne le poids de l'ESS dans l'emploi local.

Comme à l'échelle nationale et partout ailleurs, l'ESS constitue un secteur majeur du développement et de la cohésion des territoires.

Cette publication de l'observatoire régional de l'ESS propose une analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire en 2022. Cette note vise à identifier les facteurs de la croissance de l'activité des entreprises de l'ESS, eu égard de l'évolution de l'emploi et des établissements dans les principaux secteurs d'activités et familles juridiques.

Note méthodologique

Les chiffres valorisés dans cette note par l'Observatoire Régional de l'ESS en Normandie, sont issus des données de l'Urssaf.

Les données présentées couvrent le champ des établissements employeurs du secteur privé cotisant à l'Urssaf. Sont donc exclus, les établissements relevant du secteur public, du régime agricole (affiliés à la MSA) et les particuliers employeurs.

Le périmètre des structures de l'ESS est construit à partir des catégories juridiques appartenant aux différentes familles de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Les données ne permettent pas d'inclure les sociétés commerciales de l'ESS qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait, aussi à l'ESS.

Les chiffres clés dans l'ESS en Normandie



9 714
établissements



128 095
salarié.e.s dont
95 814 EQTP



11,2 %
de l'ensemble de
l'économie



3,1 milliards d'€
de rémunérations
brutes

I. Tendance de l'économie sociale et solidaire

	1er trimestre 2022	2ème trimestre 2022	3ème trimestre 2022	4ème trimestre 2022	Solde net des emplois entre T4 2021 et 2022
ESS	3,3%	2,1%	1,5%	0,7%	666
Privé Hors ESS	2,3%	1,6%	1,4%	0,7%	5295
Total secteur privé	2,4%	1,7%	1,5%	0,7%	5961

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie d'après Acoff / Urssaf

Impactée par la crise sanitaire, l'ESS avait connu une baisse de ses effectifs salariés en 2020. L'année 2021 s'était apparentée à une **reprise de l'activité** avec un rebond observé du volume des effectifs salariés.

En l'espèce, on observe, comparativement à l'année 2021, une **continuité de la progression** tout au long de l'année 2022 : + 3,3 % au 1er trimestre 2022, par rapport à 2021 à la même période, + 2,1 % au 2ème, + 1,5 % au 3ème et + 0,7 % au 4ème.

Au total l'ESS a ainsi généré 666 emplois en une année,

permettant d'atteindre au deuxième trimestre 2022, un volume de postes jamais atteint depuis le deuxième trimestre 2016.

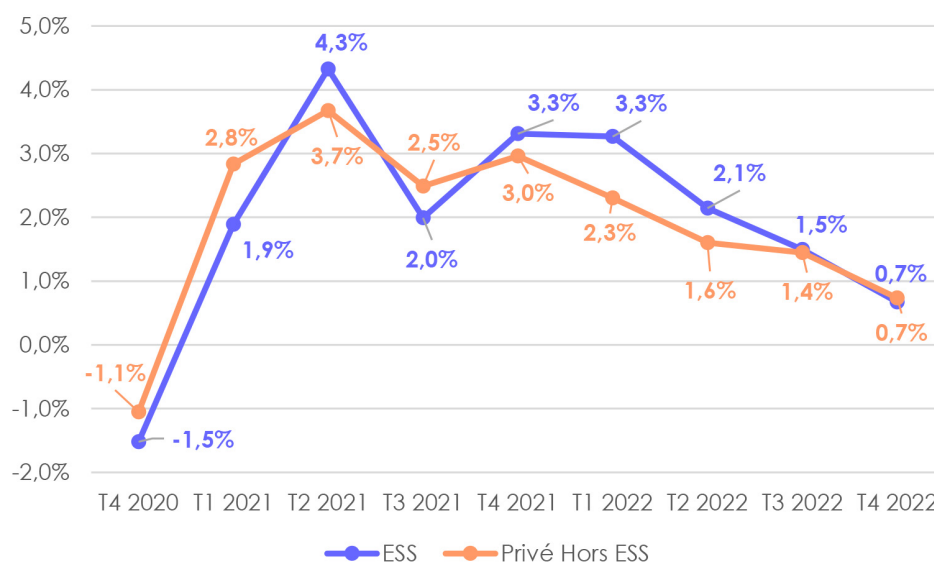
Dans le reste de l'économie privée régionale, suivant le même cheminement que l'ESS, le secteur privé a connu une variation positive sur l'ensemble de ses trimestres entre 2021 et 2022. Cela étant, sa progression est nettement moins importante que le secteur ESS, lors des deux premiers trimestres, en comparaison aux mêmes périodes de l'année précédente.



+ 3848

(solde net d'emploi dans l'ESS entre fin 2020 et fin 2022)

Graphique 1 : Taux de croissance de l'emploi par trimestre en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie d'après Acoff / Urssaf

L'analyse des chiffres de l'emploi dans l'ESS au cours de ces trois dernières années montre une **réelle reprise des activités après la crise sanitaire**.

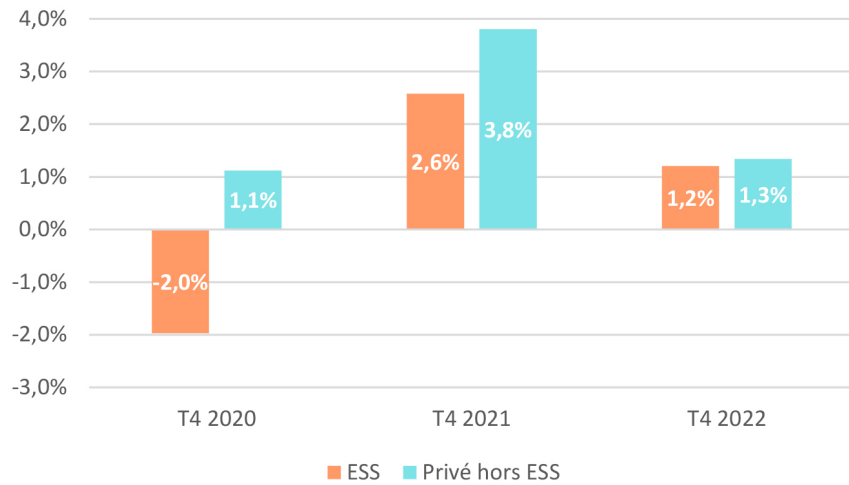
Au 31 décembre 2021, l'emploi au sein de l'ESS a bondi de 3,3 %. C'est supérieur au rebond connu par le secteur privé hors ESS en Normandie. Cela s'explique en partie, par le fait que le secteur ESS a été davantage impacté que le reste du secteur privé au cours de la crise Covid.

L'ESS a créé plus de 660 emplois sur l'année 2022 et 3 848 entre les derniers trimestres 2020 et 2022. Cela compense largement la réduction du volume d'emplois observée en 2020 (- 1,5 % par rapport à l'année précédente).

L'année 2022 permet donc de confirmer cette tendance de dynamique d'emplois (+ 0,7 % sur l'année 2022, c'est 1 point de plus qu'à l'échelle nationale).

II. Une augmentation des établissements employeurs en 2022

Graphique 2 : Évolution annuelle du nombre d'établissements dans l'ESS et le reste de l'économie privée



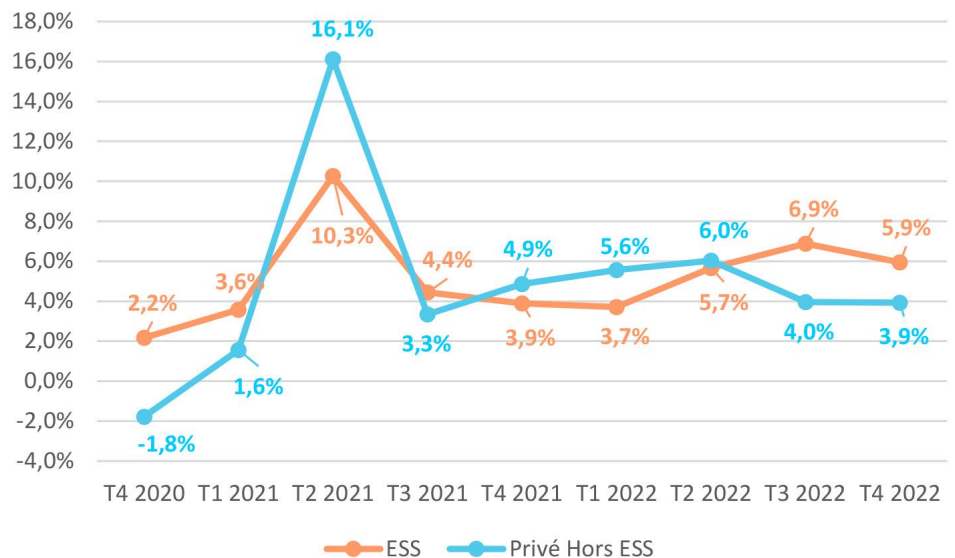
Depuis 2015, en Normandie, comme sur l'ensemble du territoire français, la tendance a été à une baisse du nombre d'établissements employeurs dans le secteur de l'ESS. La crise Covid a renforcé cette tendance, avec une variation négative de - 2% entre 2019 et 2020. Cela est révélateur d'une concentration des établissements au sein de l'ESS, notamment dans le secteur de la santé humaine et de l'assurance. Cependant, l'année 2021, constitue aussi pour le volume d'établissements employeurs une année de forte reprise (+ 2,6%). Cette tendance vise à se confirmer sur l'année 2022, où l'évolution du nombre d'établissements est de + 1,2 % comparativement à l'année 2021. On observe également que la variation sur l'année 2022 est assez semblable entre le secteur privé ESS et hors ESS.

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie d'après Acoff / Urssaf

III. Une évolution de la masse salariale face à l'inflation au sein de l'ESS

Le salaire moyen par tête (SMPT) dans l'ESS, **augmente de + 5,9 %** entre les quatrièmes trimestres 2021 et 2022, en Normandie. C'est un chiffre équivalent à l'évolution sur l'ensemble de la France. En revanche, l'évolution est de 2 points supérieur à celle du reste de l'économie privée (graphique 3). Cette variation positive de + 5,9 % correspond à la hausse de l'inflation sur la même période. Dès lors, l'évolution des salaires semble simplement accompagner celle des prix à la consommation.

Graphique 3 : Taux de croissance du salaire moyen par tête par trimestre en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie d'après Acoff / Urssaf

Au sein des différentes familles, **les associations connaissent la variation la plus importante (+ 7,1 %)**. On remarque aussi que c'est la famille de l'ESS où le SMPT est le plus faible. Ainsi, on peut soumettre l'hypothèse que la part importante de bas salaires dans cette famille a **bénéficié de la revalorisation du SMIC**, due à la hausse des prix à la consommation.

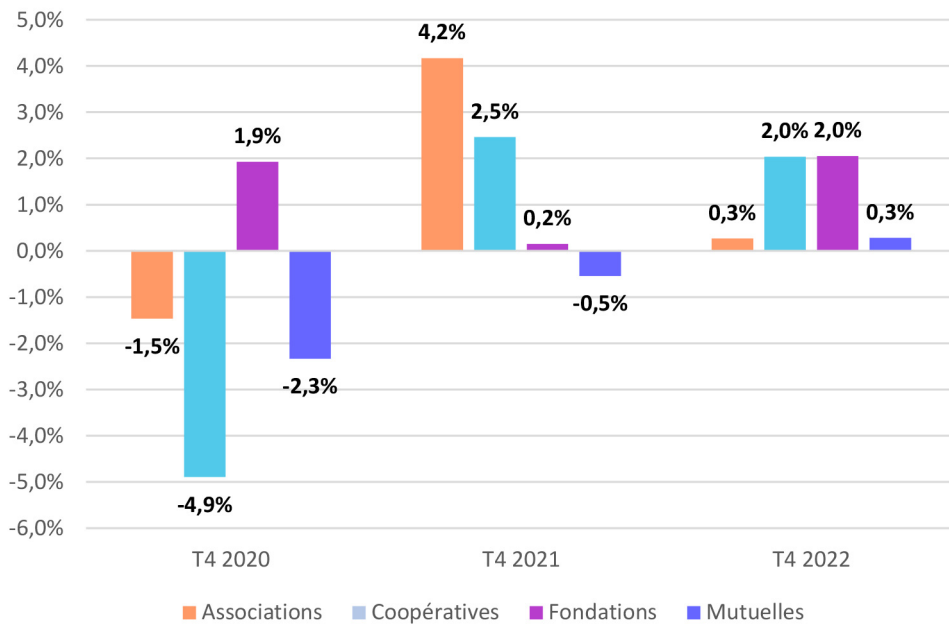
Les mutuelles et les coopératives, disposant des SMPT les plus élevés connaissent une évolution moins importante entre 2021 et 2022 (respectivement + 2,5 et + 1,5 %).

Les **fondations**, pour leur part, rencontrent une **variation positive** de + 5,5 % sur cette même période, ayant bénéficiées de **revalorisation concernant les bas salaires des métiers de la santé et du médico-social**.

L'importante **évolution au deuxième trimestre 2021** peut s'expliquer par la fin des restrictions sanitaires, et de ce fait par la **diminution des recours au temps partiel** (ce dernier n'étant pas comptabilisé au sein de la masse salariale et du SMPT).

IV. Les associations portent le rebond, les coopératives et les fondations continuent la création d'emplois en 2022

Graphique 4 : Évolution annuelle de l'emploi dans les familles de l'ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie d'après Acof / Urssaf



Associations

+ 0,3 % d'emplois,
soit 209 postes en plus
Entre le 4^e trimestre 2021 et 2022



Coopératives

+ 2 % d'emplois,
soit 133 postes en plus



Fondations

+ 2 % d'emplois,
soit 170 postes en plus



Mutuelles

+ 0,3 % d'emplois,
soit 16 postes en plus

Les **associations** qui avaient subi une perte de - 1,5 % en volume d'emplois sur l'année 2020, ont porté le rebond de l'activité lors de l'année 2021 (+ 4,2 %). En 2022, celles-ci ont continué à progresser de manière modérée (+ 0,3 %), leur permettant néanmoins de **dépasser le niveau d'emploi d'avant crise** (+ 2 216 emplois entre fin 2019 et fin 2022). De manière générale, l'ensemble des secteurs de l'ESS voit son nombre d'emplois augmenter au sein des associations, hormis au sein du secteur de l'aide à domicile. Le rebond est néanmoins, principalement porté par les activités sportives et culturelles qui avaient connu une baisse conséquente pendant la crise sanitaire, ainsi que par le secteur de la santé humaine.

Les **coopératives** avaient subi en volume d'emplois, les pertes les plus importantes pendant la crise sanitaire (- 4,9 %) en Normandie, ce qui est par ailleurs, largement supérieur aux pertes à l'échelle nationale. Cependant le rebond entamé en 2021, se poursuit tout au long de l'année 2022, permettant ainsi de renouer avec des **effectifs salariés comparables au niveau d'emploi d'avant crise**, malgré la poursuite de la baisse du nombre d'emplois au sein des coopératives financières et d'assurances.

L'emploi au sein des fondations est en constante augmentation depuis les années 2010. La crise sanitaire ne semble pas avoir impactée la croissance de l'emploi déjà en cours, néanmoins on a pu observer un ralentissement au cours de l'année 2021. L'année 2022 semble constituer une **reprise de la croissance importante de l'emploi des fondations**. Si la crise sanitaire n'a pas ralenti l'augmentation d'effectifs salariés au sein des fondations, cela peut s'expliquer par une concentration des fondations employeuses principalement au sein du secteur de l'action sociale et hébergement médico-social et des activités pour la santé humaine, très sollicités durant la crise sanitaire.

De plus, certaines associations deviennent des fondations ce qui entraîne une dynamique positive concernant ces dernières (exemple en 2020 de l'association Lehugeur-Lelièvre devenue la Fondation Normandie Générations).

Les **mutuelles** connaissent, en Normandie, une baisse quasi-ininterrompue de leurs effectifs salariés depuis 2016. Cela étant, après avoir été fortement impactées par la pandémie en 2020 (- 2,3 %), **les effectifs semblent se stabiliser** sur l'ensemble de l'année 2022.

V. Évolution de l'emploi annuel ESS selon les principaux secteurs d'activité



ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

**+ 0,5 % d'emplois
soit + 38 postes**

Le secteur des activités financières et d'assurance, porté dans l'ESS par les banques coopératives et les mutuelles d'assurances, après avoir été fortement impacté par la crise sanitaire (- 2,9 % en 2020, puis - 0,5 % en 2021), connaît une légère reprise (+ 0,5 %). Néanmoins, le secteur est loin de retrouver son niveau d'avant crise.



ACTION SOCIALE ET HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL

**- 0,1 % d'emplois
soit - 41 postes**

Après une légère croissance entre les deux premiers semestres 2021 et 2022 (+ 1,5 % et + 1,1 %), l'emploi au sein du secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social décroît très légèrement en décembre 2022 (- 0,1 % par rapport à 2021).



ENSEIGNEMENT

**+ 1,3 %
soit + 128**

Si la dynamique reste toujours à la création d'emplois au sein du secteur, celle-ci est moins importante que lors de la reprise de 2021 (+ 6,1 % entre les derniers trimestres 2020 et 2021). La dynamique de l'emploi se maintient dans l'enseignement, notamment grâce à une augmentation du volume d'emplois dans le Calvados, qui avait connu la plus forte chute durant la crise sanitaire.



ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE

**+ 2,3 %
+ 151 postes**

Contrairement aux autres secteurs, les activités liées à la santé humaine n'ont pas connu de baisse de l'emploi en Normandie durant la crise sanitaire. Au contraire, secteur très sollicité par la pandémie, on a davantage observé une hausse de l'emploi (+ 3,8 % au 4ème trimestre 2020). Après une continuité de la hausse de l'emploi en 2021, dans des pourcentages moins importants, la tendance est toujours à une évolution favorable de l'emploi (+ 2,3 % au dernier trimestre 2022).

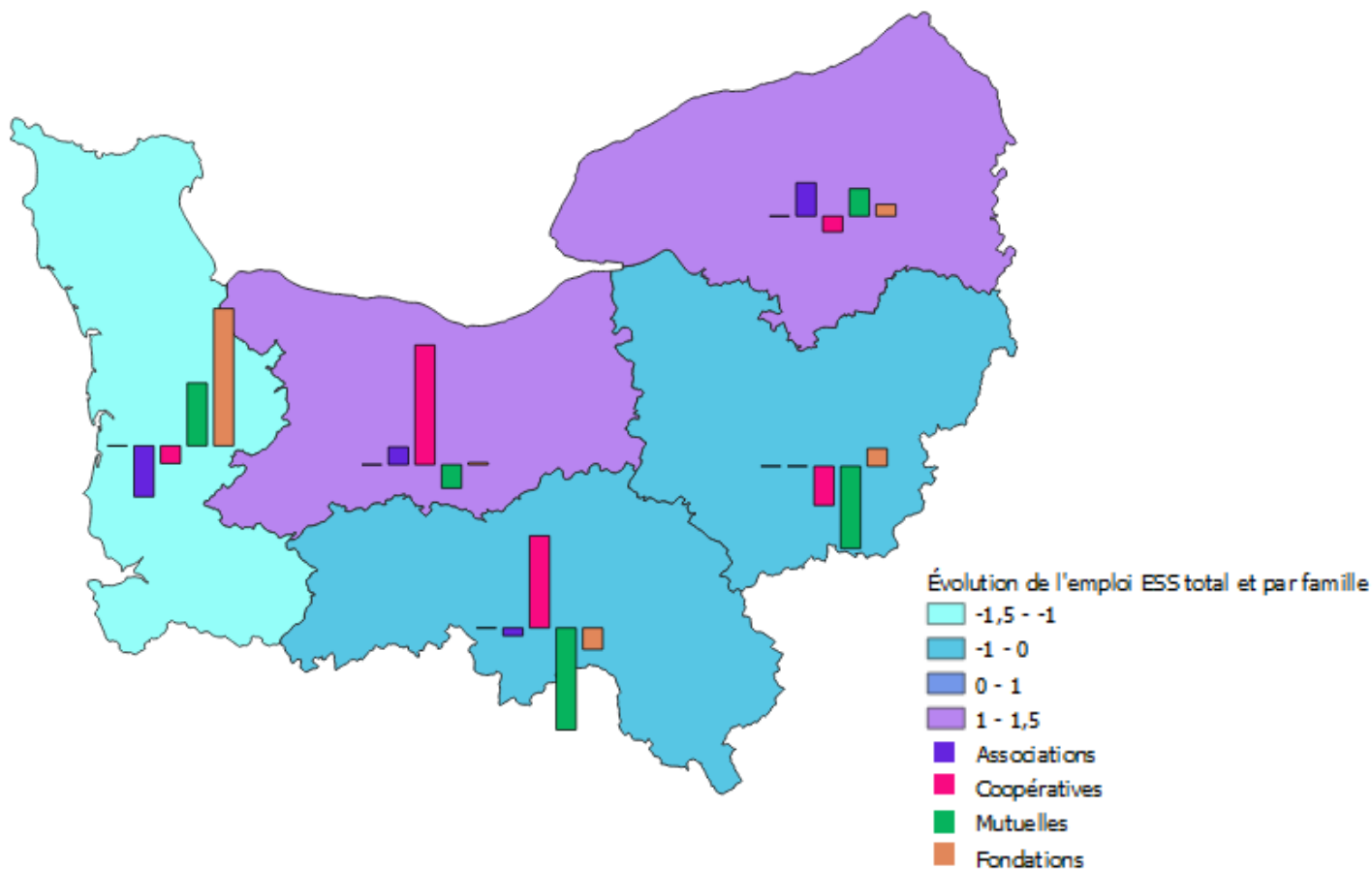


ARTS SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

**+ 0,8 %
soit 51 postes**

Le secteur des arts spectacles et activités récréatives a été l'un des plus exposés pendant la crise sanitaire (- 14 % en 2020). Après une forte reprise de l'emploi en 2021 (+ 6,1 %), le secteur continue sa progression en 2022, même s'il semble davantage se stabiliser au 4ème trimestre.

VI. Des évolutions d'emplois départementales



Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'ensemble des départements avaient vu **leurs volumes d'emplois ESS rebondir** en 2021.

En 2022, le **Calvados** et la **Seine-Maritime** maintiennent une **dynamique de création d'emplois positive** (+ 1,3 % au sein des deux départements, par glissement annuel entre les 4èmes trimestres 2021 et 2022). C'est par ailleurs en Seine-Maritime que l'on observe le plus de créations d'emplois (+ 467).

En revanche, **la tendance est légèrement à la baisse** dans les départements de **l'Eure** et de **l'Orne** (respectivement - 0,1 % et - 0,4 %). Ces-derniers avaient cependant connus une très forte reprise de l'emploi en 2021.

Dans la **Manche**, la hausse de l'emploi au sein des fondations ne parvient pas à contrebalancer la **perte d'emplois observée dans le tissu associatif**. Ainsi, une part importante de perte d'emplois apparaît dans les associations du secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social.

Dès lors, la **Manche** est le département où **la perte d'emploi dans l'ESS est la plus importante**, tant en termes de nombre d'emplois (- 183) qu'en termes de variations de l'emploi entre décembre 2021 et 2022 (- 1,2 %).

Le réseau des Observatoires de l'économie sociale et solidaire

L'organisation du réseau s'articule autour de l'observatoire national de l'ESS, animé par ESS France, et les observatoires régionaux de l'ESS, portés dans les territoires par les CRESS. Le réseau des observatoires de l'ESS a pour mission légale de contribuer « à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire », ainsi que de « tenir à jour et assurer la publication de la liste des entreprises de l'économie sociale et solidaire » (article 6 de la loi du 31 juillet 2014).

Directrice de la publication : Sandrine VERSTAVEL – Directrice Générale
Rédaction : Fanny DECAUX – Chargée d'études
Graphisme : Muriel MAURICE-JUHASZ – Chargée de communication
Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS Normandie : www.essnormandie.org

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Normandie bénéficie du soutien de la Région Normandie et de l'Etat.